

Note d'information

11 octobre 2013

Bilan de la table ronde laitière du 10 octobre

Hier s'est tenue, à l'initiative du Ministre de l'Agriculture, M. Le Foll, une deuxième table ronde laitière, qui visait à faire le bilan de la médiation et à préparer l'avenir. Le président de la FNEC et le président de l'ANICAP ont participé à cette table ronde laitière.

Ce qu'il faut retenir de cette table ronde, en ce qui concerne la filière caprine :

- la parole de la filière caprine, notamment des producteurs, a été entendue, la grande distribution ayant pris la mesure de l'état de fragilité actuel de la filière caprine.
- il a été acté que les 60 € / 1000 L de hausse technique appliquée en 2013 devront être intégrés dans les tarifs de base aux négociations pour 2014.
- le ministre a demandé aux interprofessions de travailler avec la grande distribution afin d'éviter de recourir de façon systématique à la médiation. Ainsi, date a été prise entre les interprofessions (CNIEL et ANICAP) avec les enseignes de la grande distribution dans les semaines à venir.

Pour la FNEC le résultat de cette table ronde est très positif : d'une part elle a permis d'acter que les hausses de 2013 seront pérennisées dans les tarifs 2014. D'autre part, les acteurs présents ont pris conscience de l'état de la filière et de l'urgence de revaloriser le prix du lait et le prix de nos fromages.
